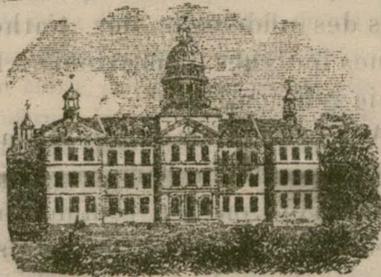


# LE COLLEGIEN



VOL. I. COLLÈGE DE ST. HYACINTHE, P.Q., VENDREDI, 12 DÉCEMBRE 1873. No. 3.

Le Collegien.

Vendredi, 12 Décembre 1873.

Mr. le Rédacteur.

Dans le dernier numéro de votre journal j'ai rencontré plusieurs mots qui m'ont passablement intrigué. Le grand philosophe près de qui je suis à l'étude, m'a bien donné quelques explications; mais craignant sans doute d'être *pointé* au compte-rendu, il n'a pu m'en donner assez pour satisfaire ma curiosité. On dit que les journalistes savent tout; j'ai donc recours à vous.

Qu'entendez-vous par le mot *Suisse*, Mr. le Rédacteur? Ça ne peut pas être ces individus dont le *grand* Gustave m'a parlé, et qui conduisaient son père dans les basiliques d'Europe. Serait-ce, par hasard, de bons apôtres comme ceux que nous possédons par ici? Et les Vieux Catholiques? Il n'est pas parlé dans le petit Catéchisme de différence à faire entre les vieux et les jeunes. Un mot d'explication, s'il vous plaît, à votre jeune

Lecteur.

RÉPONSE.

Vous demandez ce que c'est qu'un "Vieux Catholique", un "Suisse" etc. Votre curiosité est peut-être légitime. Mais pour la satisfaire, le Collégien devra répéter des choses que beaucoup de ses lecteurs savent déjà. En vertu du proverbe, *Bis repetita placent*, nous allons dire d'abord ce que c'est qu'un "Vieux Catho-

que".

Il faut savoir que de tous temps les novateurs en religion cherchèrent à passer pour *Vieux Catholiques*. Les soi-disant réformateurs du seizième siècle prétendaient bien que l'Eglise catholique avait abandonné les enseignements des premiers siècles et ils criaient qu'il fallait re-devenir chrétiens comme les vieux chrétiens ou catholiques. Plus tard les Jansénistes et même les Gallicans ne cessèrent d'invoquer la vénérable antiquité pour reprocher aux Jésuites et même à Rome de prétendues nouveautés, c'est-à-dire des doctrines et des pratiques qui n'étaient point du goût de ces messieurs de Port-Royal.

Quand le St. Père convoqua le Concile du Vatican, cette parole causa grand émoi chez les protestants, les infidèles et même chez une certaine classe de catholiques.

Il était certain que la question de l'infaillibilité serait mise devant le Concile, et personne n'ignorait qu'elle serait résolue dans un sens affirmatif.

Alors parurent divers ouvrages dont les auteurs, tout en prétendant ne pas vouloir combattre directement l'infaillibilité du

Pape, l'attaquaient pourtant sous prétexte que la définition de ce dogme, sujette, disaient-ils, à de grandes difficultés au point de vue historique et social, souleverait contre l'Eglise la jalousie des gouvernements, éloignerait les Protestants, et scandaliserait beaucoup de Catholiques.

Parmi les adversaires de la définition se trouvait au premier rang le célèbre Dr Doellinger, de Munich. Doellinger, connu par de savants travaux sur l'histoire de l'Eglise, n'avait pas su se mettre au-dessus de certains sentiments de mauvaise humeur contre Rome. Comblé d'honneurs par le pouvoir civil, jaloux de passer pour le chef ceux qui, en Allemagne et en France, semblaient vouloir introduire le Parlementarisme dans l'Eglise, comme ils le désirent dans l'Etat temporel, Doellinger proclama que la définition de l'infaillibilité serait une déclaration de guerre à la civilisation moderne, et aux gouvernements civils. Il la combattit en même temps par des arguments historiques: cette opinion n'était point, disait-il celle des *vieux siècles chrétiens*. Vous voyez, mon cher jeune Lecteur, l'origine du nom de Vieux Catholiques. Toutefois attendez